

## DECLARATION DE STRATEGIE ERASMUS DU LYCEE GEORGES POMPIDOU

### *Une tradition d'ouverture à l'international*

C'est un lycée délibérément international depuis sa naissance en 1996. Outre les voyages et séjours qui s'effectuent avec le Vietnam, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, le Danemark, la Russie, la Roumanie, outre une politique d'accueil d'étudiants étrangers dans les classes, de nombreux échanges se sont constitués au fil des ans dans le cadre de programmes européens (Comenius, Leonardo, Erasmus).

### *Un axe prioritaire du projet d'établissement*

Depuis 2008, le programme Erasmus est l'un des piliers de l'offre de formation du lycée puisqu'il figure dans les priorités retenues dans le projet d'établissement. Il constitue en effet le 3<sup>ème</sup> levier de progrès : L'ouverture à l'international. Par ailleurs, la continuité du projet Erasmus contribuera à la valorisation des cursus technologiques et professionnels de notre établissement. Notre établissement a obtenu le label "Etoile" de l'**éducation nationale en 2013**. Ce label de qualité, récompense un établissement particulièrement engagé dans les **échanges internationaux**. Le mot "E.T.O.I.L.E" signifie "**Excellence Talent Ouverture Internationale par les Langues Etrangère**".

### *Tous unis dans la diversité*

Gage de la réussite humaine, notre ouverture internationale se réalise dans le respect de nos différences qu'elles soient de culture de langue ou de traditions. Grâce à cet enrichissement, le lycée Georges Pompidou se veut le lycée de toutes les réussites, qu'elles soient scolaire, sociale ou d'intégration.

## **I. NOS OBJECTIFS PRIORITAIRES**

- Pour le personnel encadrant, une ouverture internationale, un enrichissement tant professionnel que culturel et la pratique d'une langue vivante sont les objectifs poursuivis. De plus l'échange permet d'établir des contacts étroits avec nos partenaires, ce qui garantit le bon déroulement des mobilités.

L'implication des personnels enseignants et administratifs dans les programmes de mobilité Erasmus constitue une valeur ajoutée pour l'établissement du fait de l'échange de compétences et de connaissances.

Les enseignants mobiles se déplacent sur la base du volontariat.

- Pour les étudiants, l'ouverture internationale qui est l'objectif premier, est indéniable, du fait du brassage des nationalités présentes. Cette ouverture internationale répond aussi à une priorité pour nos étudiants en BTS assistant de manager puisqu'ils doivent obligatoirement réaliser un de leurs deux stages dans un contexte international.

Au regard de l'expérience accumulée en BTS AST, de contacts établis, et du profit tiré par les étudiants sur le plan professionnel et humain, l'équipe pédagogique a décidé d'inciter fortement les étudiants à réaliser un de leur stage à l'étranger.

Le programme Erasmus sera donc un soutien important à notre volonté de maintenir des stages à l'étranger

Par ailleurs, la découverte d'une pratique pédagogique différente lors du cursus universitaire est également un but poursuivi.

Des étudiants de Comptabilité et Gestion des Organisations participent également à des mobilités études dans le cadre de leur référentiel.

L'enrichissement culturel et l'approfondissement de la maîtrise de la langue étrangère sont des éléments majeurs.

Tous ces facteurs garantissent à nos yeux la rentabilité de l'investissement financier engagé.

## II. **LE CHOIX DE NOS PARTENAIRES** :

### Mobilité études :

La priorité est donnée à l'harmonisation entre nos offres respectives de cours, de sorte que les étudiants puissent s'adapter le plus vite possible et approfondissent leur savoir en langues vivantes (espagnol et anglais), droit, management et communication.

Nos partenaires se situent en Espagne à Séville et Burgos.

Les pays anglophones européens sont toujours souhaités mais pour le moment les démarches engagées n'ont pu aboutir

### Mobilité stages :

L'équipe pédagogique intervient en matière de recherche de stages afin d'orienter les étudiants vers des entreprises adaptées à leurs attentes, à leur niveau ceci dans le respect des référentiels de formation. L'équipe pédagogique détermine les objectifs de formation en collaboration avec le tuteur en entreprise et assure le suivi durant la période de mobilité stage par téléphone ou courrier électronique.

Prioritairement les stages se situent en Espagne où la recherche s'est avérée positive depuis 2003. Cependant des mobilités sont aussi réalisées avec des pays anglophones, essentiellement : Angleterre, Irlande, Ecosse.

## III. **NOTRE STRATEGIE EN MATIERE DE STAGES**

Dans le référentiel du BTS Assistant de Manager, les étudiants de cette formation doivent effectuer 12 semaines minimum de stage en entreprise sur les 2 années d'étude, dont un en contexte international. A la fin de leur cursus, ils doivent avoir acquis un bon niveau en langue.

Effectuer un stage dans une entreprise à l'étranger a donc un intérêt à la fois professionnel pour mieux s'insérer dans le monde du travail de plus en plus internationalisé mais aussi personnel à travers la connaissance et l'adaptation à une autre culture. Cette mobilité stage doit ainsi permettre de développer l'employabilité et l'adaptabilité de nos étudiants en France comme en Europe.

L'obtention de la charte universitaire Erasmus+ 2014-2021 permet à nos étudiants de bénéficier d'un financement, le coût étant souvent un frein à leur envie de partir à l'étranger.

Aussi nous mettons en place un stage de 9 semaines en fin de 1<sup>ère</sup> année pour les étudiants qui souhaitent bénéficier d'une bourse ERASMUS.

L'étudiant est aidé dans sa recherche d'une entreprise d'accueil par l'équipe pédagogique.

L'étudiant présentera sa candidature et s'il est sélectionné, il bénéficiera d'une aide financière lui permettant de couvrir pour partie les frais de déplacement et d'hébergement qu'il aura à engager sur place.

Les candidatures pour la mobilité stage sont limitées aussi une sélection est opérée en fonction :

- des résultats scolaires en langues et dans les autres matières. L'étudiant ne doit pas montrer de difficultés majeures, notamment en langues,
- du degré d'autonomie et d'adaptation de l'étudiant,
- de la motivation de l'étudiant.

Une avance de 80 % (560,00 €) de la bourse ERASMUS est versée à l'étudiant avant son départ.

Préparation linguistique : Le stage ne peut se dérouler que dans une langue étudiée par l'étudiant (3h hebdomadaires). Des heures de soutien sont mis en place pour les étudiants dont le niveau en langues n'est pas suffisant pour envisager un stage à l'étranger.

Contenu des stages : Il est défini de manière générale par un document diffusé auprès de l'entreprise partenaire (rédigé en Anglais ou Espagnol). Il est ensuite précisé pour chaque étudiant, en concertation avec l'enseignant chargé du suivi.

Signature de la convention de stage : Elle est établie dans les langues indiquées ci-dessus et comporte les dispositions concernant le statut de l'étudiant, la durée et les horaires de travail, la sécurité, les assurances.

Suivi de stage : Chaque étudiant est suivi par un professeur d'enseignement professionnel, assisté d'un enseignant de la langue concernée. Le suivi est assuré par l'envoi d'un compte rendu par quinzaine par l'étudiant, par contact téléphonique et par courriel. Une grille d'évaluation est envoyée au tuteur afin de procéder à un bilan en cours de stage.

Reconnaissance du stage : Le stage revêt un caractère obligatoire pour la délivrance du diplôme. Une attestation de stage est obligatoirement délivrée. Le stage donne lieu à une évaluation lors d'un contrôle en cours de formation dans 2 matières.

#### **IV. IMPACT DE NOTRE PARTICIPATION AU PROGRAMME SUR LA MODERNISATION DE NOTRE ETABLISSEMENT (5 priorités)**

**1 - Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin** par l'accroissement de la motivation de nos étudiants sortants qui voient cette expérience internationale comme une opportunité majeure dans leur cursus, qui favorisera et renforcera leur future employabilité ainsi que leur sentiment d'appartenance à l'Europe. En effet, l'échange de savoirs et savoir-faire entre pays européens ne peut qu'augmenter la qualification et la capacité de transférabilité des futurs professionnels que sont nos étudiants.

**2- Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur** en accentuant les échanges avec nos partenaires universitaires actuels afin d'enrichir mutuellement nos méthodes pédagogiques et en développant d'autres partenariats.

**3 – Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale** en développant une synergie entre notre établissement et les entreprises étrangères accueillant nos étudiants en stage. Cela renforcera encore les échanges de pratiques professionnelles et créera ainsi une dynamique réciproque d'amélioration des compétences.

**4 – Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional** en faisant bénéficier les entreprises du bassin montpelliérain des compétences acquises par nos étudiants à l'occasion de leur mobilité études mais également stage et vice et versa pour nos partenaires.

#### **5 – Améliorer la gouvernance et le financement**

**L'ouverture internationale** est le fruit d'une réflexion partagée. D'abord avec les équipes enseignantes qui sont à l'origine des projets et qui ont besoin d'être conseillées, guidées, écoutées et surtout reconnues pour leurs compétences et leurs capacités à s'adapter aux différents publics (élèves issus de baccalauréats professionnels, généraux ou technologiques) et partenaires (financiers et internationaux). De la même façon il est nécessaire que ces équipes reconnaissent le rôle à la fois pédagogique et financier de l'équipe de direction (Proviseur, Proviseur Adjoint, Agent comptable) en se soumettant notamment à la rigueur de la comptabilité publique malgré les objectifs pédagogiques avérés des différents projets.

Il faut informer et communiquer avec les différentes instances de l'établissement : conseils pédagogiques, conseil d'administration, conseil de la Vie Lycéenne et représentants des parents d'élèves. Les échanges avec d'autres chefs d'établissements, le corps des inspecteurs et d'autres équipes pédagogiques permettent de comparer les pratiques afin de les améliorer.

La présentation des actions en Conseil d'Administration et le dialogue instauré, les réunions de concertation, les conseils d'enseignements ainsi que les réunions des conseils pédagogiques, les réunions de travail de fin d'année et de prérentrée ont favorisé la mise en place de pratiques et règles communes, la planification et la cohérence des actions, l'émergence de projets, l'amélioration ou la remise en cause des projets plus anciens.

Il s'agit ensuite d'entretenir, d'améliorer et de travailler la qualité des liens avec les principaux financeurs que sont la région, l'Europe, et l'Etat. Il faut aussi solliciter les financeurs occasionnels qui parfois permettent une aide complémentaire : les mairies, le conseil général, le mécénat de certaines entreprises, le dispositif JPA-ANCV (jeunesse et plein air et agence nationale pour les chèques vacances et les dons de certains parents d'élèves.

**Ces différentes formes de régulation sont essentielles à la mise en place d'une véritable politique d'ouverture internationale, pérenne et en conformité avec le projet d'établissement.**